R7 : MAR/-
SERVICE VETERINAIRE

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

N° .....
Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden nummer en dagtekening.

Réponse au n° .....
Antwoord op het nr
du ..... 19.....
van

..... ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

07/2

Usumbura, *le / de* 21 Octobre 1953.-

A.I.

No 54/1090/D.11

A Monsieur l'Administrateur du Territoire
de et à K I B U N G U

KIBUNGO
4301

2131/Vét.
29/10/53

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un exemplaire du procès-verbal de la réunion tenue à Kigali les 30.9 et 1.10.1953 sur le sujet : luttte contre la Tsé-Tsé dans la région de la frontière N-E du Ruanda.

LE CHEF DU SERVICE VETERINAIRE DU RUANDA-URUNDI
Dr. Ch. MERCKX

Vétérinaire Provincial.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1 OCTOBRE à KIGALI

Objet de la réunion: lutte contre la tsé-tsé dans la région frontière du Nord-Est du Ruanda.

Etaient présents :

MM. le Docteur Merckx, Président

le Docteur C.H.N.Jackson, Entomologiste en chef au Tanganyika Territory, E.A.T.R.O.

F. Wilson, Field Officer, E.A.T.R.O. Uganda

le Prof. van den Berghe, Directeur de l'I.R.S.A.C.

F.Lambrecht, assistant technique, entomologiste de l'I.R.S.A.C.

R. de Wilde, assistant technique de l'I.R.S.A.C.

Haessaert, Conservateur du P.N.K.

le Dr. Herin V, Directeur de la Section Vétérinaire du Groupe Scolaire d'Astrida

Le Docteur D Thiepont, parasito-entomologiste

Le Docteur Pinckers, Vétérinaire du secteur N-E

A. Syberg, Ingénieur Agronome

ouvrant la séance, le Président, Monsieur le Docteur Merckx, remercie les membres présents d'avoir répondu à l'invitation de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi à assister à la réunion de ce jour. Cette réunion a été décidée à la demande du Gouvernement de l'Uganda suite aux difficultés rencontrées dans la lutte contre la tsé-tsé dans le Sud-Ouest de l'Ankole.

Le Docteur Merckx expose alors l'origine de l'infestation glossinaire et les mesures prises par le Gouvernement de l'Uganda dans l'Ankole. C'est en 1910 que la Glossine morsitans a été reconnue dans la vallée de la Kagera au Sud du district de Masaka. La tsé-tse progressant ensuite vers le Nord et l'Ouest le long de la Kagera et atteignit vers 1925 le confluent Kakitumba-Kagera; elle infesta ensuite les régions Nord et Est du Ruanda-Urundi. En 1927 le département vétérinaire de l'Uganda procéda à des prospections répétées dans le Sud-Ouest de l'Ankole. En 1931 l'autorité de l'Uganda fit procéder au débroussaillement de la rive gauche de la Kakitumba sur sur l'étendue faisant frontière entre les deux territoires(Uganda et

Ruanda-Urundi). En 1937 ce débroussaillement fut continué vers l'Est jusqu'à Kikagati. Cette région fut ainsi libérée de la tsé-tsé et epêcha son extension vers le Nord de l'Ankole. Par suite du manque de population dans cette région la végétation repoussan aux endroits débroussées et de 1946 à 1950 la tse-tse se réinstalla dans ces endroits L'autorité de l'Uganda fit entreprendre en 1950-1951 un nouveau débroussaillement de la région, empêchant ainsi la multiplication de la tse-tse en ces endroits.

Dans le cadre de son plan pilote, l'Organisation des recherches de la tse-tse et la trypanosmiase animale dans l'Est Africain a établi un programme de lutte contre la tse-tse dans le Sud-Ouest de l'Ankole. Toutefois, par suite de la menace constante de la Tse-tse en provenance de la Kagera et de la rive droite de la Kakitumba, l'autorité de l'Uganda a demandé la coopération des deux territoires limitrophes, Ruanda et Tanganyika, pour permettre une bonne exécution de ce programme.

Répondant à cette demande de l'autorité de l'Uganda, les représentants des trois territoires étant présents ont procédé au cours de cette réunion à l'examen de la situation glossinaire dans le Nord-Est du Ruanda et déterminé les mesures qui pourraient être proposées pour remédier à cette situation .

Toutefois,avant d'entamer l'examen de ce problème, les membres ont demandé à prendre connaissance des résultats de la prospection entreprise par le Dr. Jackson et M.Wilson dans la région Nord-Est du Ruanda.

I - EXPOSES DU SUJET.

Le Dr.Jackson déclare que la prospection du Nord-Est du Ruanda a été commencée mais qu'il y a un ou deux endroits à revoir. M.Wilson est chargé de cette tâche, surtout à la limite Ouest du Fly belt au confluent de la Kakitumba et de la Rufua.Un examen général de la région a démontré l'infestation de celle-ci sur environ mille hectares qui devraient être traités, les sommets des collines pouvant être respectés. Ili explique que dans l'Ankole M Wilson a travaillé dans une

région très semblable et qu'une méthode très efficace de débroussaillement sélectif y a été appliquée. Cette méthode n'est toutefois indiquée dans la région de la Kakitumba qu'à la condition d'être poussée à une grande profondeur, de dix miles environ, ce qui impliquerait une partie des territoires annexes du Parc National de la Kagera .

Le Dr.Jackson suggère que soient coupés dans la zone indiquée sur la carte annexée n° 1 tous les Acacia hebecladoides et les Acacia campylacantha dépassent quatre mètres de hauteur ainsi que les Acacia sieberiana là où ils se rencotrent, ce qui est rare. Cette zone comprend une partie des territoires annexes du Parc National entre la Kagera et la route jusqu'à une distance de trois ou quatre miles de la Kakitumba, là où la route qui constitue la limite des territoires annexes passe très près de la Kagera. Le Dr. Jackson suggère cependant qu'il serait plus satisafaisant d'étendre le débroussaillement vers le Sud jusqu'à une profondeur de six miles et demi, là où la route passe sur un terrain plus élevé. A son avis la régénération se produira probablement plus rapidement que dans certaines régions à Glossine morsitans du Tanganyika. M. Wilson estime, après son étude de débroussaillements effectués dans l'Ankole en 1936, que le type de végétation en cause traité par la méthode de débroussaillement proposée, serait rendue inhabitable pour Glossina morsitans pendant quinze ans ou plus .

Le Dr.Jackson reconnaîtque l'occupation humaine de la région traitée serait très supérieure au traitement sans occupation humaine, même s'il fallait du temps pour la réaliser. Il fait observer la nécessité de protéger les populations contre le gibier pénétrant dans les plantations. Le Dr. Jackson estime que l'occupation humaine de la région du Tanganyika le long de la Kagera pourrait rencontrer de grosses difficultés mais il pense que le débroussaillement en profondeur pourrait être suffisant , car cette région vue à la jumelle parait favorable au traitement proposé en raison de ses nombreuses collines .

DISTRIBUTION DES TSE TSE DANS LE MUTARA.

Le Prof. Van den Berghe présente ensuite une carte de distribu-

tion des glossines au Ruanda-Urundi et une carte établie par M. Lambrecht à l'intention de la réunion présente, qui indique à la fin de la saison sèche les fly-belts approximatifs de G.morsitans pour ces territoires (carte n° 2). M.Lambrecht commente ensuite les trois zones suivantes :

I.- Zone du Parc National de la Kagera.

Les récoltes scientifiques dans le Parc National ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation et l'approbation du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. Ce parc occupe une région de forme triangulaire délimitée au Sud par une ligne reliant le lac Ihema à la route Gabiro-Kigali, à l'Est par la rivière Kagera qui forme la frontière entre le Ruanda et le Tanganyika Territory, à l'Ouest par la route Kigali-Kakitumba .

Par la présence du gibier, la végétation caractéristique, les nombreux refuges de saison sèche constitués par la Kagera, ses affluents et de nombreux lacs et marais, il faut considérer le Parc comme un grand "fly-belt". L'espèce rencontrée est G.morsitans. Il est possible qu'une prospection dans cette région révèle la présence de G. pallidipes et peut-être d'autres espèces .

2°) Zone du Mutara Sud.

Cette région est limitée à l'Est par la route Kigali-Kakitumba, à l'ouest par une chaîne de montagnes dépassant 2.000 m. d'altitude à certains endroits, au Nord par une ligne passant par Nyakatare, suivant la route Kamagere-Nyakatale-Luberizi, au Sud par une chaîne de collines à hauteur de Gatsibu. Le fly belt à G.morsitans s'étend à partir de l'Est sur toute la ligne Nord-Sud vers l'Ouest, avec des habitants de saison sèche favorables, tels que les vallées de la Kabamgezu et Kibondo, ainsi que la galerie forestière de la rivière de la Kakitumba. Au-delà de la Kakitumba le fly belt s'arrête au pied des collines du Ndorwa. En plus de la présence de G.morsitans dans la région décrite nous avons trouvé également G. pallidipes .

3.- Zone du Mutara -Nord-

Région comprise entre le Parc National de la Kagera, la frontière Ruanda-Uganda et le Mutara Sud. De Nyakatare vers le Nord, la savane boisée disparait graduellement pour faire place à une savane herbeuse où aucune tsé-tsé n'a été décelée. Cependant, dans la pointe extrême Nord de cette zone, une superficie de faible étendue couverte de végétation caractéristique pourrait constituer un habitat favorable à la G. morsitans.

2 - DISCUSSION

Après ces deux exposés la discussion a porté sur les deux points suivants:

I - Le Prof. L. van den Berghe demande si la réunion envisagera surtout le problème du bétail fixé ou aussi celle des dangereuses migrations et des mouvements de bétail entre les deux pays. Le Dr Merckx rappelle que les mouvements de bétail entre les deux pays sont règlés de façon satisfaisante par la Conférence anglo-belge de Kisenyi du 27 août 1951. Les mouvements de bétail par migration sont évidemment à éviter. C'est donc le bétail fixé que la réunion se préoccupe essentiellement.

2 - La question est posée par M. Lambrecht appuyée par le Prof. van den Berghe, de savoir quels Trypanosomes sont trouvés dans le bétail de l'Ankole. Le Dr Jackson déclare ne pas pouvoir répondre avec certitude. Probablement d'après M. Wilson, les Trypanosomes vivax et Congolense sont trouvés. Le Dr Merckx signale que le pourcentage moyen d'infection dans le Nord-Est du Ruanda est de 18% environ mais qu'il atteint un chiffre beaucoup plus élevé jusqu'à 64% au voisinage du Parc National de la Kagera. Dans le pourcentage total de 18% il faut compter 89 % des vivax et II % de congolense. Le Dr Thienpont fait remarquer que la trypanosomiase à vivax s'étend de plus en plus dans certaines régions où les tsé-tsé sont cependant distantes de 45 kms. Le Prof. van den Berghe déclare que l'on admet

assez généralement que T. vivax est transmis le plus souvent mécaniquement. Le Dr.Thienpont signale que T.congolense est aussi rencontré en régions indemnes de tsé-tsé. Le Dr.Jackson déclare qu'il ne sait pas dans quelles mesures la transmission mécanique peut être responsable de la trypanosomiase dans le Sud Ouest de l'Ankole, et pour cette région il ne peut dire dans quelles mesures la méthode proposée de débroussaillment améliorera la situation existante. Ce point doit être déterminé par le Directeur de l'E.A.T.T.R.R.O.

3 - Les différents moyens de défense contre les tsé-tsé, tels que clôtures contre le gibier ou autour du bétail, débroussaillement total, profondeur à donner à celui-cé, emploi d'insecticides sont discutés par les membres présents. Le débroussaillement total n'est réalisable économiquement que s'il est suivi immédiatement et définitivement par une occupation humaine par cultures et élevages. Le Dr Merckx expose les difficultés de pareille réalisation rapide en raison du manque de population locale. Il développe ensuite le programme d'occupation progressive et méthodique du Mutara mis au point par le Service Vétérinaire.

PROGRAMME DU SERVICE VETERINAIRE

I.- Lutte contre les glossines dans le Mutara(région Nord-Est du Ruanda). Cette lutte s'effectuera par un débroussaillement total à l'aide d'engins mécaniques. Le terrain défriché sera progressivement et immédiatement occupé par des éleveurs indigènes ("mixed farming").

2.- Le point de départ de cette opérat on sera Nyakatare. Le travail débutera par la création d'une bande de protection, large de 4 kms , et située au Sud de Nyakatare. Le débroussaillement s'effectuera ensuite vers le Nord en direction de Kakitumba .

3.- Installation des éleveurs indigènes : Ils recevront une fermette de superficie variant avec l'importance de leurs troupeaux. Tous les pâturages seront clôturés de façon à les maintenir sur place et éviter la transhumance. Une lutte efficace sera entreprise contre les insecè tes piqueurs au moyen de dipping-tank .

4.- Débroussaillement de la région frontière de Kakitumba.
La lutte contre les glossines doit être effectuée en partant d'une région déjà occupée(Nyakatare) suivant la direction Sud-Nord pour arriver à la frontière de Kakitumba . Il serait irrationnel de scinder l'action de débroussaillement en travaillant d'abord au Sud puis au Nord, laissant ainsi une zone non débroussée au centre. Il est demandé en conséquence à nos voisins anglais sir le programme qu'ils ont en vue à proximité de nos frontières nécessite une action immédiate dans la région de Kakitumba. Il est demandé de présenter un rapport sur la situation des glossines et trypanosomes dans les régions britanniques limitrophes.

5.- Proximité du P.N.K. et danger résultant du gibier :
Il est anti-économique d'établir des clôtures le long du P.N.K. Le gibier sera vraisemblablement écarté par une occupation effective de la région. Néanmoins, il serait souhaitable que soit libérée une petite superficie de territoire annexe au P.N.K. formant enclave entre la frontière du Tanganyika et la route Kakitumba-Gabiro sur une longueur d'environ 10 kms et sur une largeur variant de 200 m. à 5 kms. (voir carte année n0).

Le Dr Jackson demande combien d'années seront nécessaires au Service Vétérinaire pour atteindre l'extrême Nord du Mutara. Mr. Syberg estime que dix à douze ans seront nécessaires.

M. de Wilde demande en quelle année les voisins britanniques comptent atteindre la frontière du Ruanda dans leur programme.

général de défense anti tsé-tsé dans l'Ankole. M.Wilson déclare que deux années seront probablement occupées au travail actuel le long de la route Masaka-Mbarara avant d'atteindre le Sud Ankole. Le Prof. van den Berghe fait dès lors la proposition suivante. L'équipe de recherches de l'I.R.S.A.C. pourrait pousser ses études dans la zone Nord du Mutara pendant une année et cela immédiatement. Au cours de l'année suivante et en connaissance de cause le débroussaillement sélectif proposé par le Dr Jackson pourrait alors être en action par le service vétérinaire dans le Nord du Mutara sans pour cela rien changer à son programme méthodique d'occupation du Mutara qui doit se faire du Sud vers le Nord. Cette solution, qui rencontre l'approbation des membres présents , offre l'avantage de combiner les deux méthodes à la fois les plus économiques et les plus efficaces de lutte contre les tsé-tsé :

1°) Débroussaillement complet et occupation immédiate , oeuvre de longue haleine (programme du Service Vétérinaire du Ruanda-Urundi)

2°) Débroussaillement sélectif sans occupation immédiate de réalisation plus rapide(proposition du Dr. Jackson) .

Intérrogés à ce sujet le Dr Jackson rappelle que le débroussaillement sélectif pour être efficace doit s'effectuer sur une plus grande profondeur (6 miles au moins) que le débroussaillement total(2 miles environ). Cette remarque pose le problème de l'existence de territoires annexes dépendant du Parc National de la Kagera qui doivent subir le débroussaillement sélectif proposé. De même le débroussaillement sélectif doit être effectué à profondeur suffisante à l'Est de la Kagera en territoire du Tanganyika. Le Dr Jackson rappelle que l'accord complet des trois territoires est indispensable et fait d'ailleurs l'objet de la présente réunion .

4.- Divers espects de la biologie des tsé-tsé sont alors examinés par MM. van den Berghe et Lambrecht et par MM Jackson et Wilson .

Les études faites par l'I.R.S.A.C. sur Glossina brevipalpis dans le Mosso(Urundi) sont exposées ainsi que la découverte de Glossina pallidipes au Mutara. Le Dr Jackson estime possible l'existence de G.brevipalpis sur la Kakitumba. Interrogé par le Prof. van den Berghe, le Dr Jackson déclare qu'au Tanganyika on estime pas sérieuse la possibilité de trypanosomiase du bétail par contact avec le gibier en l'absence de tse-tse et que personnellement il ne connaît qu'un seul endroit où la transmission mécanique est probable, soit au Lac Rukwa. Le Prof. van den Berghe pense que pour le bétail la tse-tsé est beaucoup plus dangereuse que le gibier.

III - CONCLUSIONS

A . Une collaboration entre les trois territoires voisins de l'Uganda , du Ruanda-Urundi et du Tanganyika est nécessaire au stade de l'étude préliminaire sur les tsé-tsé et les trypanosomes et au stade du programme d'action anti-tsé tsé. Cette collaboration implique l'échange immédiat de rapports sur la situation présente du problème et une coordination parfaite même dans le temps, des méthodes de lutte.

B . En territoire Nord du Ruanda-Urundi il est proposé de suivre, dans le cadre du programme général de développement du Mutara, les directives suivantes :

I) L 'I.R.S.A.C. pourrait commencer immédiatement l'étude approfondie de la région de Kakitumba. Cette étude comporte :

a) recherche des Glossines

b) définition des fly-belts

c) recherche des Trypanosomes.

Ainsi seront jetées les bases nécessaires à une lutte rationnelle.

2) La méthode proposée par le Dr Jackson de débroussaillement sélectif dans une région délimitée, sous réserve de la libération des territoires annexes au Parc National de la Kagera ci-dessus mentionnés, serait appliquée. La dépense prévue serait de l'ordre de 150.000 frs. Ce débroussaillement doit évidemment être effectué en même temps sur territoire britannique adjacent

3) Le débroussaillement sélectif implique une connaissance précise de la végétation arborescente de la région.Celleèci pourrait être assurée par l' I.N.E.A.C.

4) L'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge serait sollicité.

1°) D'accorder l'autorisation de récolte de Glossines suivant des conditions à fixer par lui, sur le territoire du Parc National de la Kagera.

2°) d'envisager favorablement la libération d'une partie du territoire annexe du Parc National de la Kagera comprise entre la frontière du Tanganyika et la route Kakitumba-Gabiro,sur une longueur d'environ 10 Kms et sur une largeur variant de 200 m à 5 kms (voir carte annexée 1).